

A Bricquebec-en-Cotentin, le 16 février 2026

A l'attention des  
Conseillers municipaux

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion du conseil municipal qui aura lieu

le jeudi 26 février 2026 à 18h00

Salle du Conseil – Mairie de BRICQUEBEC-EN-COTENTIN

Ordre du jour :

1.	Adoption du procès-verbal de la séance du conseil municipal du mercredi 10 décembre 2025	<b>Annexe 01</b>
2.	Maintien ou non dans ses fonctions d'adjoint au Maire de M. FEUARDANT après le retrait de ses délégations par arrêté du Maire	
3.	<u><i>Cette délibération sera retirée de l'ordre du jour si le conseil municipal décide de maintenir M. FEUARDANT dans ses fonctions d'adjoint au maire :</i></u> Suppression d'un poste d'adjoint au Maire - Indemnités de fonction des élus	
4.	Approbation de l'avenant n°2 prorogeant la convention cadre chapeau ORT jusqu'au 31 décembre 2027 et de l'avenant n°1 aux conventions cadre Petites Villes de Demain jusqu'au 31 décembre 2026	<b>Annexes 02 et 03</b>
5.	SA d'HLM DU COTENTIN - Construction de logements sociaux - Rue Chasse à Eau - Modification de l'emprise à céder et mise en place d'une servitude de réseaux	<b>Annexe 04</b>
6.	SDEM50 - Rénovation du réseau d'éclairage public - Rénovation - Efficacité énergétique - Plan pluriannuel Année 6 - APS 082085	
7.	SDEM50 - Sécurisation des réseaux « Route de Valognes - Le Clos du Bois - Rue Alexandre Durand » - APS 082039	
8.	Adhésion au Conseil National des Villes et Villages Fleuris	
9.	Millenium 2027, année européenne des normands - Demande de subvention et groupement de commande	
10.	Budget général - Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2025	<b>Annexe 05</b>
11.	Budget général - Affectation du résultat 2025	

12.	Budget annexe Commerce la Fournée - Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2025	<i>Annexe 06</i>
13.	Budget annexe Commerce la Fournée - Affectation du résultat 2025	
14.	Evolution de la tarification sociale des cantines scolaires - Signature d'une convention avec l'Agence de Services et de Paiement	<i>Annexes 07 et 08</i>
15.	Modification du règlement intérieur du réseau des bibliothèques du Cœur Cotentin « Lire@coeur »	<i>Annexe 09</i>
16.	Soutien exceptionnel à l'association UCB Football - Situation financière dégradée	
17.	Délibération portant instauration de l'indemnité de mise sous pli de la propagande électorale - Elections municipales et communautaires des 15 et 22 mars 2026	
18.	Délibération portant modification du tableau des emplois	<i>Annexe 10</i>
19.	Informations diverses	<i>Annexe 11 (uniquement par voie dématérialisée)</i>

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,  
Denis LEFER.



Le conseil municipal ne délibère valablement  
que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente.

D'autre part, en cas d'empêchement, vous pouvez donner pouvoir à un conseiller municipal de votre choix pour vous remplacer et voter en votre nom.

Un élu ne peut recevoir **qu'un seul pouvoir** par séance.

Formulaire-type joint à la présente convocation et disponible sur simple demande au secrétariat général